

**COMPTE-RENDU CHSCT du 04/06/2019**

Représentants de l'Administration : Mme DESBOIS (Présidente du CHSCT), Mme DESLANDES, M. JOUANNEAU  
Mme MANNEVY Secrétaire, Mme JUSSIAUX Médecin de prévention, M THIEBAUT ISST  
Représentants du personnel : OBLIN Pierre, PIRONAUD Benoît pour FO-DGFIP

Le CHSCT s'est ouvert à 14h11.

Déclaration liminaire lue par les membres du CHSCT demandant à la Directrice de dévoiler son projet de « géographie revisitée ». En effet, autorisation avait été donnée en milieu de semaine dernière par la Direction Générale aux Directeurs Départementaux de communiquer leur projet à partir de cette semaine.

Malheureusement, le feu vert est repassé au rouge en fin de semaine dernière sans que des raisons ne soient données...

La Directrice nous a assurés qu'elle informerait les organisations syndicales ainsi que les cadres rapidement et qu'elle transmettrait les documents d'étude dès que l'autorisation lui serait redonnée. Plusieurs réunions seront menées afin de débattre de ce projet.

Par la suite, la Directrice rencontrera les agents afin d'expliquer la démarche utilisée pour établir ce projet et les accompagner dans les modifications les concernant.

Enfin, les élus locaux seront également consultés.

La communication est imminente, le suspense perdure, notre sort est scellé et sera bientôt dévoilé...

Dans ce contexte d'incertitude pour nos collègues, les membres du CHSCT ont demandé à la Directrice de reporter la date limite de dépôt des demandes de mutations locales pour les 3 catégories A, B et C.

La Direction a accepté le principe mais n'a pas validé définitivement notre demande. Des informations en ce sens seront rapidement données aux agents.

**1) Bilan du DUERP et du PAP 2017-2018 de la DDFIP de l'Indre**

M JOUANNEAU nous a présenté le bilan du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et du PAP (Programme d'Action et de Prévention) de la campagne 2017-2018.

Vous pouvez retrouver cette documentation sur l'Ulysse local de l'Indre : Ulysse Indre > Les Missions > Pilotage et Ressources > Conditions de vie au travail (« <http://dfp360.intranet.dgfip/missions/transverses/conditionsdevieautravail/conditionsvieautravail.htm> »)

Un groupe de travail composé de 12 personnes s'est réuni à 7 reprises en 2017 et 2018 afin de travailler sur le DUERP.

1 visite au CDFIP du Blanc a été effectuée afin de se rendre compte sur place des problématiques indiquées dans les recueils de risques des services de ce site.

On constate une diminution du nombre de situations d'exposition depuis la mise en place du DUERP dans notre département en 2009. Pour la campagne 2017-2018 le nombre de risques était établi à 183.

Pour cette campagne 2017-2018, les « Risques PsychoSociaux (RPS) » arrivent en tête (38,25%) devant les « risques liés aux déplacements et chutes » et les « risques liés aux phénomènes physiques et aux bâtiments » (ex-aequo à 15,84%) puis les « risques liés au travail sur écran » (9,84%).

Depuis 2014/2015, les risques psychosociaux sont la famille de risques la plus représentée en nombre de situations d'exposition. L'augmentation est significative en 2017/2018.

49 risques classés A (risque intolérable), B (risque substantiel), C (risque modéré) ou D (risque faible) ont été inscrits dans le PAP : 2 A, 16 B, 25 C et 6 D.

33 actions ont été réalisées (67,35%) dont les 2 actions liées au risque côté A et 16 actions n'ont pu être réalisées pour diverses raisons (solutions non validées ou devenues inutiles...).

La Présidente du CHSCT a reconnu que l'Administration avait sa part de responsabilité dans l'augmentation des RPS mais que cette responsabilité se partageait au niveau local et dans les services. La recherche collective de solutions afin de remédier à ces risques est essentielle à son sens.

## **2) Présentation du DUERP et du PAP 2018-2019 et avis sur le PAP 2019**

M JOUANNEAU nous a présenté le DUERP et le PAP pour la campagne 2018-2019.

Une nouvelle méthodologie de recueil des risques replaçant l'agent au cœur de la démarche à partir d'un questionnaire sur le métier exercé par l'agent et ses conditions de travail réelles a été mis en œuvre.

15 personnes ont composé le groupe de travail qui a été amené à travailler sur cette campagne. 6 réunions ont eu lieu et 1 visite au CDFIP de Châteauroux a été effectuée.

105 risques ont été recensés, ce qui correspond au chiffre le plus bas depuis la mise en place du DUERP au sein de la DDFIP de l'Indre.

31 actions sont programmées : 0 A, 16 B, 12 C et 3 D.

Un courrier a également été rédigé par les membres du groupe de travail à l'attention de la Présidente du CHSCT concernant les risques recensés qu'ils ne se sentent pas compétents pour traiter. Ces risques sont liés aux RPS.

Le courrier sera remonté à la Direction Générale. Rien ne dit que celui-ci sera pris en compte, car un courrier rédigé lors de la campagne précédente n'a donné lieu à aucune communication claire de la part de la Direction Générale quant à sa prise en compte.

La Présidente indique que les notes/guides, qui sont édités par la Direction Générale, concernant la prise en compte des RPS permettent d'affirmer que ces remarques sont considérées.

De plus, l'augmentation des conflits de valeurs (déconnexion entre les mesures mises en œuvre dans le cadre de l'activité professionnelle et les idées personnelles) chez nos collègues témoignerait d'un manque de communication/d'explication de ce qui est attendu de la part des agents. Il s'agit d'une responsabilité qui est portée à la fois par la Direction et par les Chefs de services.

Les membres du CHSCT ont émis un avis favorable concernant le PAP 2019 mais resteront très vigilants sur les solutions apportées à la prise en compte des RPS, notamment dans les mois/années à venir, suite aux restructurations qui seront annoncées par le biais de la géographie revisitée dans notre département.

## **3) Présentation du TBVS 2018**

Mme DESLANDES nous a présenté le TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale) pour l'année 2018.

6 indicateurs évoluent favorablement (diminution du nombre de périodes de congés de courte durée inférieure ou égale à 5 jours, des jours mis en CET, du nombre d'écartements des horaires variables, du volume horaire écarté, du taux de rotation des agents et du taux d'absentéisme pour maladie) tandis que 4 évoluent défavorablement (diminution du taux de couverture des effectifs et de l'effectif d'agents entre le 1<sup>er</sup> et le 31 Décembre, augmentation des demandes de mutations non satisfaites et des recours dans le cadre de l'entretien professionnel au niveau local).

L'évolution positive de certains indicateurs sont étroitement liés à la diminution du nombre d'agents dans notre département. Il nous est permis de croire que les suppressions d'emplois dans les années à venir amélioreront substantiellement ces indicateurs...

L'analyse des indicateurs permet néanmoins de confirmer les difficultés rencontrées par certains services. Les structures à faible effectif sont les plus exposées et ressentent plus lourdement les suppressions d'emplois dans notre Direction.

Le nombre de signalements effectué par nos collègues a sensiblement diminué en 2018. Aucune récidive de contribuables signalés n'a été constatée. Preuve que le dispositif et la réponse donnée par la Direction sont plutôt efficaces.

Mme DESLANDES nous a indiqué qu'à l'avenir il faudrait faire évoluer ou modifier certains indicateurs, afin de les mettre en concordance avec les profondes modifications prévues du fonctionnement de notre administration.

## **4) Examen des observations portées sur le RSST et point sur le budget 2019**

Enfin une solution normalement définitive concernant la problématique du portillon extérieur et de la porte d'entrée du personnel au CDFIP de Châteauroux sera mise en œuvre. Le système retenu permettra une ouverture/fermeture simplifiée à l'aide d'une poignée, en utilisant les badges actuels uniquement pour l'ouverture.

La banque d'accueil primaire du CDFIP de Châteauroux va également être modifiée. Les agents y accéderont par une porte située à l'arrière et donnant sur le couloir menant aux services sociaux. L'espace latéral d'accès actuel sera condamné. Un mopieur sera installé dans la banque d'accueil afin d'éviter aux collègues d'avoir à faire le tour pour faire des photocopies.

Le but est d'éviter aux collègues d'avoir à passer systématiquement dans l'espace dédié au public et ainsi assurer une meilleure sécurité.

Le budget a été quasiment utilisé à ce jour. Il reste un solde de 1 962,75 € qui permettra de subvenir éventuellement à des dépenses imprévues. Il a été approuvé à l'unanimité.

#### **5) Évènements ayant eu lieu depuis le 26/04/2019**

Un exercice d'évacuation incendie a été mené par M JOUANNEAU sur le site de Châtillon-Sur-Indre. Tout s'est déroulé correctement.

#### **6) Questions diverses**

Les membres du CHSCT ont fait remarquer à la Présidente qu'un agent travaillant sur le site de Châteauroux s'est fait sermonner par son Chef de Service pour une action que ce dernier a pu observer sur les images de la caméra de sécurité située dans la salle de délestage/salle de réunion/salle de formation proche de l'entrée du public au rez-de-chaussée.

Il avait été acté, lors de leur installation, que ces caméras ne pouvaient en aucun cas être utilisées à des fins de surveillance des agents.

La Présidente du CHSCT a pris note de l'information et nous a indiqué qu'elle se renseignerait de son côté.

Les membres du CHSCT continueront de faire remonter à la Direction tout usage proscrit de ces caméras de surveillance en cas de signalement par nos collègues.

Nous vous rappelons qu'il ne doit pas être fait usage de ces caméras pour vous « fliquer » et vous demandons de ne pas hésiter à nous faire remonter toute remarque faite par un chef de service suite à un visionnage de ces images !

Fin du CHSCT : 18h10

Prochain CHSCT le 08/10/2019.